

Université de rattachement	Université Clermont Auvergne (UCA)
Mention de master	Conception, développement et animation des espaces récréatifs innovants (CEDESRI)
Intitulé du parcours	Conception, développement et animation des espaces récréatifs innovants (CEDESRI)
Description du parcours / objectifs	<p>Accompagner les futurs porteurs de projets à la conception, au développement et à l'animation des espaces récréatifs innovants (urbains, péri-urbains, ruraux et stations récréa-sportives en nature).</p> <p>La finalité de ce master STAPS est de mettre au centre de la formation la culture sportive et récréative pour proposer des contenus adaptés aux publics visés et à l'esprit du lieu.</p> <p>Au-delà d'une approche managériale et marketing des espaces récréatifs, le projet du master consiste à engager une transition sociétale pour répondre aux enjeux du monde contemporain. Les pratiques récréatives et sportives sont liées aux modes d'existence contemporains et peuvent contribuer à envisager autrement nos rapports à la société, aux autres, à la nature et au corps. La création de milieux récréatifs est centrale dans cette formation.</p>
Secteurs d'activités visés par le parcours	Entrepreneurs et gestionnaires d'espaces sportifs et récréatifs (prestataires, responsables de structures sportives, développeurs dans les collectivités territoriales,...), consultants, designers et scénaristes récréa-sportifs.
Modalités pédagogiques	Master année 1 : Cours et stage massés Master année 2 : Cours et stage massés
Particularités :	Une convention existe avec l'université de Trois Rivières au Québec. Chaque année, 5 à 7 étudiants font leur deuxième semestre du master 2 au Canada.
Public visé	Formation initiale
Capacité d'accueil (environ)	20 étudiants par année
Site internet de présentation du parcours	https://staps.uca.fr/formation/master/master-staps-management-du-sport-10050.kjsp?RH=2415527888457062
Contact et renseignement	<jean.corneloup@uca.fr>